



Représentation Commerciale Tunisienne

**Najoua RIFFI GHARBI, Chef du Bureau
Tunisia Export d'Abidjan**

Plateau Immeuble NABIL - 2^{ème} étage - App.
202 N - 01 BP 6586 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél : +225 45 83 29 14
Email : tunisiaexport.abidjan@aviso.ci

La Côte d'Ivoire : Un marché porteur pour le secteur des composants électriques

1. Le marché des composants électriques (la demande) :

L'amélioration de l'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire est un facteur clé pour créer des revenus et des emplois, favoriser les activités productives et, ce faisant, stimuler la croissance et le développement durable.

Dans ce contexte, la politique de la Côte d'Ivoire est de garantir à la population ivoirienne, une électricité abondante, fiable et à un prix abordable. Le Programme Electricité pour Tous (PEPT) lancé par le Gouvernement depuis octobre 2014 à l'effet en particulier d'accélérer l'accès à l'électricité pour les couches sociales les plus défavorisées.

Au 31 décembre 2017, la Basse Tension et la Moyenne Tension comptent respectivement **1 892 711** et **5 115** abonnés contre **1 626 653** et **4 790** abonnés à la même période en 2016, soit une augmentation globale de **16,33%**.

Les points forts du marché

- Puissance installée : **2 172 MW**
- Production brute : **9 948,2 GWh**
- Taux d'accès à l'électricité : **82 %**
- Taux de couverture : **54%**
- Taux de desserte : **38%**
- Réseau de transport : **5 093 km** de lignes
- Réseau de distribution : **41 935 km**
- **3** interconnexions HTB transfrontalières (Mali, Burkina, Ghana)
- **150 000** logements sociaux à produire échéance 2020

Les besoins :

- Travaux de maintenance du réseau ;
- Equipements pour la Haute Tension et Très Haute Tension ;
- Besoins de composants électriques pour le housing et l'industrie...

La demande de composants électriques se positionne sur les différents segments de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie qui est en pleine mutation (production - transport - distribution – commercialisation - consommation) pour satisfaire le besoin de développement dans la dynamique de différents clusters de l'industrie, les PME et le bien être des particuliers.

2. Les importations Ivoiriennes en matière de composants électriques :

En 2017, la valeur totale des importations ivoiriennes a été de **8 503 717** milliers d'euro, le secteur des équipements électriques et accessoires connexes représente le **6^{ème}** poste des importations ivoiriennes avec une valeur de **448 366** milliers d'euro.

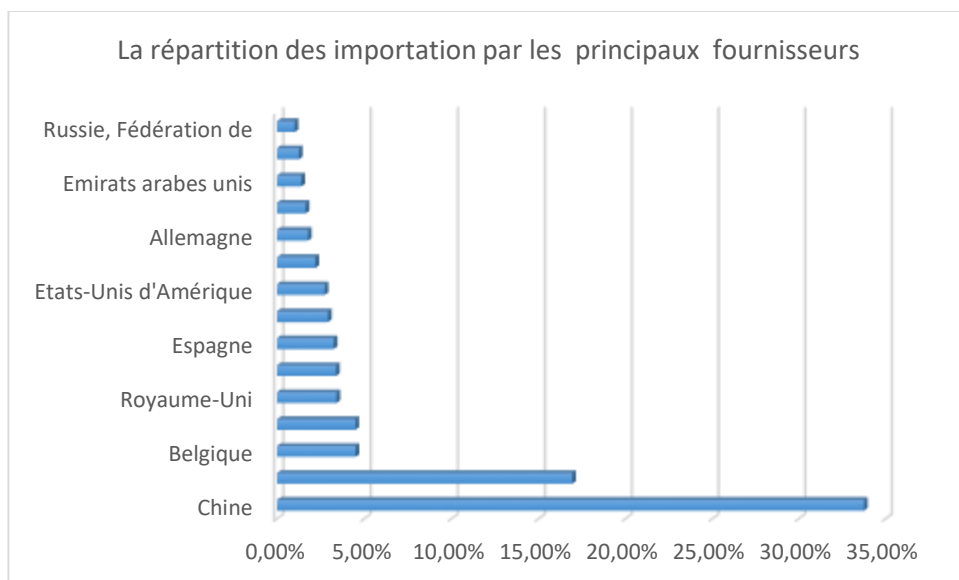
Evolution des importations ivoiriennes en matière de composants électriques

Unité : milliers Euro

Libellé produit	Valeur importée en 2013	Valeur importée en 2014	Valeur importée en 2015	Valeur importée en 2016	Valeur importée en 2017
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement. . .	387 183	380 248	418 373	534 795	448 366

Source : ITC

3. Les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire (en 2017) :



Source : ITC

4. Les principaux produits importés par la Côte d'Ivoire

- Fils, câbles isolés, à usages électriques, et autres conducteurs ...
- Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ...
- Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs p.ex.), bobines ...
- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils ...
- Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques
- Accumulateurs électriques
- Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement
- Appareils de radiodétection et de radiosondage [radar], appareils de radionavigation
- Circuits intégrés électroniques, et leurs parties
- Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge
- Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs

- Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'excl. des lampes du n° 8539)
- Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, et leurs parties
- Isolateurs en toutes matières pour l'électricité (sauf pièces isolantes)
- Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie
- Appareils électromécaniques, à moteur électrique incorporé, à usage domestique, et leurs parties
- Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables, et leurs parties
- Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéo phoniques
- Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes
- Électro-aimants (autres qu'à usages médicaux)
- Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages)
- Électrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles ...
- Résistances électriques non chauffantes, et leurs parties, y.c. les rhéostats et les potentiomètres
- Circuits imprimés
- Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode...

5. Les échanges avec la Tunisie :

La Tunisie a été, en 2017, le **31^{ème}** fournisseur de matériels et équipements électriques de la Côte d'Ivoire avec **0,40%** de part de marché contre **0,34 %** des parts de marché pour l'année 2016.

En termes de valeur les importations ivoiriennes de la Tunisie ont passé de **1835** milliers d'euro en 2016 à **1777** milliers d'euros en 2017 suite à une régression générale des importations ivoiriennes au niveau des composants électriques.

6. L'accès au marché ivoirien :

La Tunisie et la Côte d'Ivoire n'ont pas d'accord préférentiel en ce qui concerne le commerce de biens et services. Néanmoins, la Côte d'Ivoire n'applique aucune barrière non tarifaire, les importations et les exportations sont donc libres. L'accès au marché des équipements et matériels électriques au niveau du secteur public se fait, par appels d'offres internationaux pour les gros ouvrages, par appels d'offres nationaux pour les ouvrages de moyennes et petites tailles (réservé aux entreprises locales ou des entreprises ayant une représentativité sur place).

Les importations des équipements et matériels électrique sont soumis aux droits de douanes qui sont estimé à un taux oscillant entre **26,5 %** et **42,5%** selon les produits concernés.

Les équipements électriques sont soumis aux directive normatives édictées par les acteurs du secteur à savoir la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, la SECUREL, la CODINORME lesquelles normes sont subordonnées aux standard internationaux.

Références

Source : Banque mondiale - BAD - FMI- ITC

Plan-Actions-Operationnelles-2017

Ministère du pétrole, de l'énergie et du développement des énergies renouvelables

Rapport de l'Electrification Rurale de Côte d'Ivoire 27 Mars 2017 Côte d'Ivoire Energie